

## La lettre du Maire

Le 22 juin 2017



**Stéphane BEAUDET**  
Maire,  
Vice-président de la  
région Ile-de-France

Madame, Monsieur,

Mercredi 21 juin en soirée, la borne incendie sise 60 place Jacques-Monod a été endommagée et les vannes ouvertes, provoquant le déversement de plusieurs milliers de mètres cubes d'eau sur la chaussée.

Je condamne fermement ces actes irresponsables menés par quelques-uns qui, s'ils sont échauffés par la canicule, sont surtout dépourvus de civisme et de maturité.

Depuis hier, un argumentaire assez véhément est développé sur les réseaux sociaux. La Ville ne proposerait pas de distraction suffisante à ses habitants, le quartier serait délaissé, aux mains de quelques personnes dont les agissements nuiraient à la tranquillité de tout un quartier.

Effectivement, les personnes à l'origine de ces actes délictueux, identifiés et pour certains interpellés, ne sont pas nombreux mais particulièrement investis dans leur recherche de nuisances.

Je me suis prononcé il y a quelques jours, à la demande des mamans du quartier, en faveur de la prolongation jusqu'à 21 heures de la mise en service de la fontaine que nous venons de créer pour améliorer la vie du quartier et située à 50 mètres de là.

Beaucoup d'« agitateurs » et de personnes à l'origine de la détérioration des bornes à incendie bénéficient des nombreuses actions mises en place par la commune, au sein des espaces Michel Colucci et Pierre Nicolas et participent, parfois avec succès, aux différents événements sportifs et culturels courcouronnais.

Comment alors interpréter les commentaires haineux sur l'absence d'animations par la Ville à l'endroit de la jeunesse ?

Comment justifier, au nom du seul besoin de s'amuser, l'installation sauvage de barrières empêchant les voitures de circuler librement sur le secteur ?

Comment expliquer que, par souci de distractions, les automobilistes aient eu à subir l'escalade de leur véhicule par des individus hystériques ?

Enfin, comment comprendre les jets de bitume et de verre aux forces de l'ordre venues assurer la sécurité d'un quartier mis à mal par certains de ses habitants et permettre –en vain- aux services de l'agglomération de refermer ses bouches à incendie vandalisées ?

---

*Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire*

Hôtel de Ville - 2, rue Paul Puech 91080 Courcouronnes - Téléphone : 01 69 36 66 66 - Télécopie : 01 64 97 88 48

Mail : [stephane.beaudet@courcouronnes.fr](mailto:stephane.beaudet@courcouronnes.fr)

Site : [www.courcouronnes.fr](http://www.courcouronnes.fr) - Facebook : page Courcouronnes officiel

Horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (jusqu'à 19h le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois)  
vendredi de 8h30 à 12h30 - le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 9h à 12h

J'ai toujours mis un point d'honneur à ne pas stigmatiser la jeunesse courcouronnaise en lui faisant endosser la responsabilité d'actes commis par seulement une poignée d'entre eux et je défendrai toujours cette majorité silencieuse et responsable.

Pour autant, force est de constater que si les personnes à l'initiative de l'ouverture des vannes ne sont qu'une dizaine, près de 150 personnes de tous âges ont convergé vers la « fontaine improvisée » aux alentours de 21h. Au-delà du seul caractère ludique et rafraîchissant perçu par celles et ceux qui y ont convergé, les conséquences sont graves pour les riverains, habitants et commerçants.

- La pression exercée par l'eau en sortie de bouche à incendie peut projeter ou blesser les plus jeunes ;
- La facture d'eau des habitants contribuables sera impactée par la quantité d'eau ainsi utilisée ;
- Les équipements publics voisins (écoles, crèches...) ou privés (caves, parkings...) risquent des inondations entraînant leur fermeture ;
- En cas d'incendie dans les heures suivant l'ouverture des vannes, il ne pourrait être maîtrisé faute d'eau suffisante dans les réseaux.

Plusieurs commerçants de la place Jacques Monod ont également dû fermer leurs portes et subir des dégâts empêchant aujourd'hui la réouverture. Si ces fermetures sont subies financièrement pour les commerçants en raison des dégradations de leur lieu de travail, cela impacte également les habitants qui trouveront porte close le temps que des réparations soient entreprises.

Par ailleurs, je profite de ce courrier pour rappeler les règles de base en matière de sûreté publique sur le territoire communal.

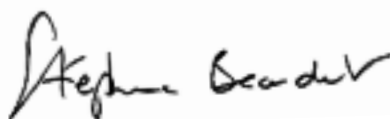
Les rues du Pont-Amar et Jacques Monod sont régulièrement traversées par des individus s'arrosant ou se courant après sans se soucier du passage des bus ou des automobilistes. Si un accident survenait dans de telles conditions, par manque de vigilance de certains individus ou par aquaplaning des véhicules sur les nappes d'eau déversées de la borne à incendie, imputerait-on la responsabilité de cet accident à la Ville ? J'en appelle donc au civisme et à la responsabilité de chacun, qu'ils soient enfants, adolescents, parents pour que la tranquillité demeure au sein de ce quartier.

N'encourez pas et ne faites pas encourir de risques à vos enfants en participant à ces actes collectifs de dégradation du bien public.

Pour l'heure, trois interpellations ont eu lieu. Je resterai ferme et déterminé pour que ces actes irresponsables et leurs auteurs soient condamnés comme ils le méritent.

On ne peut à la fois demander davantage pour un quartier -pour lequel il est déjà beaucoup fait depuis une quinzaine d'années et qui sera amené à évoluer encore considérablement- et dans le même temps, saccager son environnement dans l'irrespect de ceux qui y grandissent, y travaillent et y vivent.

Je compte sur vous toutes et tous comme vous pouvez compter sur moi.



---

*Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire*

Hôtel de Ville - 2, rue Paul Puech 91080 Courcouronnes - Téléphone : 01 69 36 66 66 - Télécopie : 01 64 97 88 48

Mail : [stephane.beudet@courcouronnes.fr](mailto:stephane.beudet@courcouronnes.fr)

Site : [www.courcouronnes.fr](http://www.courcouronnes.fr) - Facebook : page Courcouronnes officiel

Horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (jusqu'à 19h le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois)  
vendredi de 8h30 à 12h30 - le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 9h à 12h